



CONVOCATION A LA REUNION D'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales)

Mesdames, Messieurs,
Chers collègues,

J'ai l'honneur de vous convoquer à la séance d'installation du Conseil municipal qui se tiendra le :

SAMEDI 21 MARS 2026 A 10H

En salle du Conseil municipal

ORDRE DU JOUR

- 1) Nomination d'un secrétaire de séance
- 2) Election du Maire
- 3) Détermination du nombre d'adjoints
- 4) Election des adjoints au Maire
- 5) Lecture et remise d'une copie de la charte de l'élu local
- 6) Vote des délégations du Conseil municipal accordées au Maire

A Bonne, le 17 mars 2026

Le Maire,
Yves CHEMINAL

